	
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 07.02.2019
	Date d'impression: 08.02.2022
	Numéro de la FDS: R0517060
MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 872296	Version: 4.0

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS\_CH

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MaxLife™ SAE 10W-40  
 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

<b>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b> Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht Pays-Bas +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local  SDS@valvoline.com	<b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b> +1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou appeler le SAMU en composant le 145, +41 44 251 51 51(international)  <b>Informations sur le produit</b> +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local
---	--

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Étiquetage supplémentaire:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
SYNTHÉTIQUE  
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
plusieurs pays  
872296

Version: 4.0

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Conseil supplémentaire**

Pas d'information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2 Mélanges**
**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7 265-157-1 01-2119484627-25-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 15,00 - < 25,00
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8 265-158-7	Asp. Tox.1; H304	>= 15,00 - < 25,00
Alkyldithiophosphate de zinc	68649-42-3 272-028-3	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic2; H411	>= 1,00 - < 2,50
CALCIUM LONG- CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE	122384-87-6	Aquatic Chronic4; H413	>= 1,00 - < 2,50
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
Distillats Paraffiniques Lourds (Pétrole), Hydrotraités	64742-54-7 265-157-1		>= 60,00 - < 70,00

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

 MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.  
Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Eau pulvérisée  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone  
 Hydrocarbures

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**
**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.  
 Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
 Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**
**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
 Équipement de protection individuel, voir section 8.


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1 Paramètres de contrôle**
**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Distillats Paraffiniques Lourds (Pétrole), Hydrotraités	64742-54-7	VME (fraction inhalable)	5 mg/m3 fraction inhalable	CH SUVA
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	VME (fraction inhalable)	5 mg/m3 fraction inhalable	CH SUVA
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	VME (fraction inhalable)	5 mg/m3 fraction inhalable	CH SUVA

**8.2 Contrôles de l'exposition**
**Mesures d'ordre technique**

Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local)


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

 MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE

Version: 4.0

 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:  
Chaussures de sécurité

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide

Couleur : ambre

Odeur : huileux

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point d'écoulement : < -33 °C

Point/intervalle d'ébullition : non déterminé

Point d'éclair : 224 °C  
Méthode: Creuset fermé Cleveland

Taux d'évaporation : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite : Donnée non disponible


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

d'inflammabilité supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible  
 / Limite d'inflammabilité  
 inférieure

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : env. 0,869 gcm<sup>3</sup> (15,6 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres  
 solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-  
 octanol/eau : Donnée non disponible

Température de  
 décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : < 7.000 mPa.s (-25 °C)

Viscosité, cinématique : 94 mm<sup>2</sup>/s (40 °C)

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Auto-inflammation : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
SYNTHÉTIQUE  
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
plusieurs pays  
872296

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation  
Contact avec la peau  
Contact avec les Yeux  
L'ingestion

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

#### Composants:

##### ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 - 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

#### Composants:

##### HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
SYNTHÉTIQUE  
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
plusieurs pays  
872296

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Résultat: Irritation sévère de la peau

**CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

**Composants:****HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Pas d'irritation des yeux

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

**ZINC DIALKYL DITHIOPHOSPHATE:**

Résultat: Légère irritation passagère

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

**CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE:**

Résultat: Légère irritation passagère


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

**HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

 Résultat: **Pas d'irritation des yeux**
**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:**
**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

 Cancérogénicité - Evaluation : **Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)**
**HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

 Cancérogénicité - Evaluation : **Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)**
**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**Composants:**
**HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**HEAVY PARAFFINIC DISTILLATE:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

Version: 4.0

**Information supplémentaire**
**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1 Toxicité**
**Composants:**

distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Toxicité pour les poissons : **LL50 (Poisson): > 100 mg/l**  
 Durée d'exposition: **96 h**

Toxicité pour la daphnie et  
 les autres invertébrés  
 aquatiques : **EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l**  
 Durée d'exposition: **48 h**

Toxicité pour les algues : **EL50 (Les algues): > 100 mg/l**  
 Durée d'exposition: **72 h**

Toxicité pour les poissons  
 (Toxicité chronique) : **NOEC: 10 mg/l**  
 Espèce: **Poisson**

Toxicité pour la daphnie et  
 les autres invertébrés  
 aquatiques (Toxicité  
 chronique) : **NOEC: 10 mg/l**  
 Espèce: **Invertébrés aquatiques**

Alkyldithiophosphate de zinc  
 Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu)  
 pour le milieu aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques.**

Danger à long terme  
 (chronique) pour le milieu  
 aquatique : **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

CALCIUM LONG-CHAIN ALKYLPHENATE SULFIDE

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à long terme  
 (chronique) pour le milieu  
 aquatique : **Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.**



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
SYNTHÉTIQUE  
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
plusieurs pays  
872296

Distillats Paraffiniques Lourds (Pétrole), Hydrotraités

Toxicité pour les poissons	: LL50 (Poisson): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: EL50 (Les algues): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 10 mg/l Espèce: Poisson
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 10 mg/l Espèce: Invertébrés aquatiques

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

Distillats Paraffiniques Lourds (Pétrole), Hydrotraités

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: Prévu > 7

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Emballages contaminés : Vider les restes.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
 Non applicable

Composés organiques volatils : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)  
 Contenu en composés organiques volatils (COV): 85,64 %

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

LIS : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA Dans l'inventaire TSCA

**Inventaires**


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Information supplémentaire**

Date de révision: 07.02.2019

**Texte complet pour phrase H**

- H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315** Provoque une irritation cutanée.
- H318** Provoque de graves lésions des yeux.
- H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413** Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité  
 Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés  
 La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).


**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 07.02.2019

Date d'impression: 08.02.2022

Numéro de la FDS: R0517060

Version: 4.0

MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR  
 SYNTHÉTIQUE  
 Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans  
 plusieurs pays  
 872296

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)


CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)

CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)

DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).



	Page: 17
<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Date de révision: 07.02.2019
	Date d'impression: 08.02.2022
	Numéro de la FDS: R0517060
MaxLife™ SAE 10W-40 MÉLANGE D'HUILE MOTEUR SYNTHÉTIQUE Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 872296	Version: 4.0

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)  
REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)  
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
Phrase R Phrase de risque  
Phrase S : Phrase de sécurité  
WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne